

Examen en vue de l'obtention de l'attestation de formation ADR et SDR

Aide-mémoire pour les enseignants

Situation initiale

D'après ADR 8.2.2.7.1.3, les autorités compétentes doivent mettre à disposition des catalogues de questions pour la réalisation des examens en vue de l'obtention de l'attestation de formation ADR et SDR. Les trois questionnaires mis à disposition par l'asa au printemps 2017 comportant chacun 30 questions pour les cours polyvalents (base, classe 1 et citerne) ont été remplacés en automne 2018 par de nouveaux questionnaires. En automne 2019, les catalogues pour la classe 7 comportant 15 questions ainsi que celui pour SDR (23 questions) seront publiés. Ils seront utilisés par les organisateurs de cours à compter du 01.01.2020, le nombre des questions correspondant désormais aux directives prescrites dans ADR.

Nouveaux questionnaires

Les nouveaux questionnaires sont conçus de sorte que d'après SDR/ADR au moins 20 combinaisons possibles de différents types de cours (avec à chaque fois un questionnaire pour cours de base, classe 1, citerne, classe 7 et SDR) puissent être mises en œuvre. Afin que les questionnaires puissent être utilisés tant pour les premières formations que pour les cours de rafraîchissement, les questions sont mises en surbrillance avec une couleur:

	Base	Cl. 1	Citerne	Cl. 7	SDR
Surligné en jaune: uniquement première formation	10	5	5	5	23
Surligné en bleu: première formation et cours de rafraîchissement	15	10	10	10	0
Total Questions	25	15	15	15	23

Après une première formation (cours de base), les participants résolvent toutes les 25 questions (jaunes et bleues) du questionnaire. Pour les cours polyvalents (première formation), les questionnaires classe 1 et/ou citerne ou classe 7 doivent être entièrement complétés. Le questionnaire (23 questions) en vue de l'obtention de l'attestation SDR est conçu pour les premières formations.

Les participants ne résolvent que les questions surlignées en bleu pour les cours de rafraîchissement, par ex. pour un cours combiné 15 questions Base +10 questions Classe 1 + 10 questions Citerne (se réfère aussi à l'utilisation de la classe 7).

Pour chaque type de cours, trois versions (A, B et C) sont à disposition. Comme jusqu'à présent, vous pouvez donc distribuer différents questionnaires à des participants assis à côté les uns des autres.

Précision: L'asa envisage de reprendre bientôt les questions d'examen ADR dans le nouveau système ETAO (examen technique assisté par ordinateur) c'est à dire le même système que celui uti-

lisé par les services des automobiles pour les autres examens théoriques. Les questionnaires peuvent être consultés et résolus sur appareils mobiles (tablettes). Cela facilite le travail des enseignants et permet en même temps une évaluation systématique des résultats d'examen.

Directives écrites

Comme pour les questionnaires précédents, les participants n'ont pas le droit d'utiliser des documents de cours ou notes pour répondre aux questions. Un exemplaire des directives écrites doit en revanche être mis à la disposition de tous les participants. Les questionnaires ne comprennent pas de question nécessitant la consultation de tableaux etc. pour être résolue.

Feuilles de réponse, modèles

Les participants reçoivent une feuille de réponse sur laquelle ils cochent les solutions des questions à choix multiple. Pour les cours polyvalents, un nombre correspondant de feuilles de réponse doivent être remplies.

Pour contrôler les réponses, des modèles sont à votre disposition afin de reconnaître rapidement les cases bien cochées sur les feuilles de réponse. Il existe un modèle pour les cours de base (utilisable en plus pour les questions SDR), Classe 1 (utilisable en plus pour la Classe 7) et Citerne, pouvant être utilisés pour les versions A, B et C des questionnaires d'un type de cours.

Exigences à l'examen

L'examen est réussi lorsque le participant a répondu correctement à

- 20 questions sur 25
- 18 questions sur 23 (SDR)
- 12 questions sur 15
- 8 questions sur 10

Les exigences restent identiques à celles de l'ancien examen (80% de réponses correctes).

Le temps accordé pour répondre aux questions peut être calculé grâce à la formule «15 minutes pour 10 questions».

Pour les participants ayant des difficultés de lecture (dyslexie, par ex.) ou des problèmes de compréhension linguistique plus importants, un examen oral est admis (individuellement, dans une salle séparée).

Berne, septembre 2019